



Saison 2022/2023
Procès-Verbal N°12

Comité de Direction

Réunion du Mardi 2 Mai 2023

Présidence : Nicolas POTTIER.

Présents : Claude BARRÉ, Joël BÉASSE, Geneviève CHARRIER, Yann CHAUVEL, Christophe CHESNAIS, Michel ÉLOY, Dominique GARANGER, Marie-Claude HOUDAYER, Pascal PERRET, Pascal PINÇON, Stéphanie PETTIER et Alain QUINTON (Visioconférence).

Assistent à la réunion : Mickaël DUPIN (Directeur Administratif) (Visioconférence),
Mathieu AIRAULT et Jean-François PÉRON (Conseillers Techniques).

Absents excusés : Vincent CALLICO, Benoît LEFÈVRE, Fabrice GUILLOCHIN (Président CDA), Pierre MONNIER, Gérard PELOUIN, Jean-Noël PICOT.

La séance est ouverte à : 18h30

Le Comité Directeur informé du décès de Dylan GUILLAIS – joueur du club de l'AS Oiseau – présente ses sincères condoléances aux familles et au club.

ORDRE DU JOUR

Le secrétariat de la séance est assuré par Christophe CHESNAIS.

- Adoption des procès-verbaux.
- Informations Fédération.
- Informations Ligue des Pays de la Loire.
- Présentation du nouveau schéma des Coupes et Challenges du District.
- Informations District.
- Questions diverses et tour de table.

PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal n°10 du Comité de Direction du 21 Mars est adopté à l'unanimité.
- Procès-verbal n°11 du Bureau du Comité de Direction du 15 Avril est adopté à l'unanimité.

1 – FÉDÉRATION

- Courrier de Vincent NOLORGUES – Président de la Ligue de Football Amateur – concernant une enquête sur les pratiques Responsabilités Sociétale des Organisations (RSO) des Ligues et des Districts.
- Réunion du Collèges des Présidents de Ligues et de Districts du 29 Avril 2023. Compte rendu effectué par Nicolas POTTIER. Remerciements.

2 - LIGUE

- Invitation pour participer à une journée d'informations et d'échanges avec la Direction des Systèmes d'Informations de la Fédération Française de Football le Vendredi 12 Mai au siège de la Ligue. La délégation de la Fédération sera composée de Stéphan REIZER (Directeur des Systèmes d'Informations FFF) , Cyril MANDARD, (Responsable du Service Applications Instances du Football), Philippe CROCHET, (Responsable du Service Architecture, Data et Transformation), ainsi que de Gilles PERNEE (Responsable du Service Production Informatique). Nicolas POTTIER représentera le District.
- Email du service informatique de la Ligue des Pays de la Loire concernant sur le nouveau module de désignations des officiels.
- Enquête de satisfaction auprès des participant(e)s au week-end des bénévoles à Clairefontaine au Centre National du Football.
- Reçu différents procès-verbaux des différentes commissions de la Ligue des Pays de la Loire. Remerciements. Semaine 9 et 10.
- Reçu un récapitulatif des modifications réglementaires votées lors de l'Assemblée Fédérale du 7 Janvier 2023 et qui seront applicables à compter de la saison 2023-2024. [Lire ci-dessous !](#)



Note modifications
réglementaires de l'AI

- Reçu le compte rendu du groupe de travail régional sur l'article 34 du Statut de l'Arbitrage. Remerciements.

3 – SCHÉMA DES COUPES ET CHALLENGES DU DISTRICT

- Une présentation est faite à l'ensemble des membres du Comité de Direction. (voir Annexe 1)
- Le nouveau format est adopté à l'unanimité et entrera en vigueur à compter de la saison 2023-2024.

4 - DISTRICT

3.1 – Licence :

- Le Comité de Direction décide, à l'unanimité des membres présents, qu'à compter de la saison 2023-2024, que tout joueur inscrit sur feuille de match d'une rencontre de Futsal devra être en possession d'une licence spécifique « Futsal ». Par conséquent, tout licencié possédant déjà une licence « Libre » ou « Loisir » devra, aussi, avoir cette licence « Futsal » pour être qualifié à disputer une rencontre de Futsal.

3.2 – Correspondances :

- Email de Quentin GOUGEON – Président de l'AS Vaiges – concernant les conditions réglementaires remplies à son club dans le cadre de l'article 9 des Règlements de la Ligue des Pays de la Loire. Transmis à la commission compétente du District.
- Email de Mathieu DAVID – responsable de la sélection Sapeurs-Pompiers » - qui participera au Championnat de France en Ardèche du 17 au 21 Mai. Félicitations du Comité de Direction qui les dote de tee-shirt d'échauffement.

- Email envoyé au secrétariat « Accompagnement des Clubs » pour maintenir le club ASPOG ST GEORGES-LE-FLÉCHARD en activité.
- Email reçu de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie suite à la blessure d'un joueur lors d'une rencontre.
- Mickaël DUPIN a rappelé aux clubs qui souhaitent déposer des demandes de subvention ANS Projets Sportifs Fédéraux que la date butoir de dépôt cette saison est le 30 Avril Via le compte Asso.
- Reçu la newsletter n°88 du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Mayenne.
- Courrier reçu de l'Union National Arbitres de Football – Amicale des Arbitres de la Mayenne – la demande de subvention. Le Comité de Direction accorde une somme de 200 euros plus 1 euro par adhérents (Chiffre de la saison 2021-2022).
- Courrier reçu de l'Amicale des Éducateurs de la Mayenne la demande de subvention. Le Comité de Direction accorde une somme de 200 euros plus 1 euro par adhérents (Chiffre de la saison 2021-2022).

3.3 – Tournoi Européen des 4 Régions :

- Le tournoi se déroulera du 6 au 11 Août en Allemagne. Nicolas POTTIER et Michel ÉLOY ont participé à une réunion de préparation au Conseil Départemental.
Le staff technique sera composé de Mrs BULENGER Arnaud, Alexis TRIHAN, Dimitri CORNU et de Robin CARTIER.

3.4 – Arbitrage :

- Suite à la publication sur Réseau Bleu d'un document sur la Réglementation Fédérale en matière de désignations d'un arbitre sur plusieurs matches, le Comité de Direction décide de limiter à trois matches arbitrés en tant que central lors d'une semaine.
- Résultats des examens théoriques d'Arbitres de Ligue :
 - Reçu Régional 3 : Corentin VEILLARD
 - Reçu Assistant Ligue : Kévin FOURMOND
 - Reçu Régional Futsal : Maxime BREBION et Abdelghani BENALI

Le Comité de Direction les félicite et encourage les deux arbitres non reçus à persévérer dans leurs formations pour une réussite future.

Remerciements aux formateurs : Jean-François PÉRON (Conseiller Technique Départemental en Arbitrage), Joël BÉASSE, Aurélien PALUAUD et Yannick SUARD.

- Les dossiers médicaux des arbitres pour le renouvellement de leurs licences ont été envoyés.
- Désignations d'arbitres pour la 3^{ème} journée du Championnat Régional de Sport Adapté qui se dispute à Changé.

3.5 – Administratif :

- Suite à plusieurs dysfonctionnements administratifs et techniques liés à la plateforme de désignation des arbitres, Bertrand CHESNEAU a rappelé à Isabelle MENANT le lien officiel pour remonter les informations à la Fédération Française de Football.

3.6 – Journée des Bénévoles :

- La délégation du District a assisté à la Finale de la Coupe de France – Nantes / Toulouse – qui s'est déroulée le Samedi 29 Avril au Stade de France. La Délégation est composée de 11 personnes : Claude BARRÉ (chef de délégation) effectue un compte-rendu détaillé. Remerciements.

3.7 – Comptes Clubs :

- Claude BARRÉ et Mickaël DUPIN ont réalisé un point de passage des comptes clubs arrêtés au 25 Avril afin d'ajuster au mieux les prochains prélèvements des clubs en débit et que la régularisation réclamée fin juin ne soit pas trop importante.

3.8 – Salariés :

- L'avenant au contrat de travail de Valentin GARNIER prend effet au 1^{er} Mai 2023 et se termine le 30 Juin 2023. Son contrat initial reprend effet au 1^{er} Juillet 2023.

3.9 – Activité des clubs :

- Projet de fusion entre les clubs de l'AS Laval Nord et des JS Laval Maghreb.

3.10 – Réglementation :

- Les textes fédéraux précisent que les membres d'une commission doivent être licencié. Ci-après un extrait du texte réglementaire :

Section 2 - Les Commissions

Article – 7 1.

Le Comité Exécutif peut créer des Commissions Fédérales chargées de l'assister dans le fonctionnement de la Fédération, en plus de celles rendues obligatoires par la loi. Les Commissions Fédérales sont constituées et régies suivant les dispositions prévues au présent article et aux statuts particuliers.

Le Comité Exécutif nomme le Président et les membres des Commissions Fédérales qui deviennent des membres individuels de la Fédération, s'ils ne détiennent pas déjà une licence à un autre titre.

CHAPITRE 1 - Types de licences

Section 1 - Descriptif

Article - 60

Les différents types de licences qui peuvent être délivrées sont les suivants :

...

Licence "Membre individuel" ;

...

Par conséquent ce texte prévaut aussi pour les membres des commissions du District. Désormais, il est donc demandé au Directeur du District de vérifier et de créer une licence « membre individuel », le cas échéant pour les membres concernés.

3.11 – Activités des Conseillers :

- Reçu les bilans du stage et rassemblement U13 Garçon. Remerciements.
- Retour sur le premier match de la sélection U14 de la Mayenne a débuté les interdistricts Pays de la Loire par une victoire sur la sélection de Vendée, 2-1. Félicitations.
- Retour sur les rassemblements U13 Garçons et des garçons pré sélectionnés pour intégrer le groupe de 16 joueurs du pôle de Saint Sébastien.
- Informations sur les dates et intervenants pour les certifications qui se dérouleront les 11 et 16 Mai prochains.
- Retour sur le stage de la sélection des U16 Garçons. Résultats des deux matches de préparations. Remerciements.
- Reçu la liste des joueuses U12 et U13 Fille qui sont conviées au stage départemental du Vendredi 21 Avril. Remerciements.
- Compte-rendu d'activité du Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – Jean-François PÉRON. Remerciements.



Compte rendu n°2
CTDA - Comité Directi

- Informations diverses transmises par Mathieu AIRAULT concernant l'activité des Conseillers. Remerciements.

5 – QUESTIONS DIVERSES / TOUR DE TABLE

- Pascal PINÇON :
 - Jeudi 11 Mai : Réunion au siège du District sur le thème « amélioration et entretien du climat des rencontres ». Les clubs ayant participé à la réunion régionale sont conviés ainsi que tous nos Conseillers.
 - Session de Foot en Marchand le 11 Mai à L’Huisserie.
- Mickael DUPIN :
 - Mardi 13 et Mercredi 14 Juin : Réunion avec tous les clubs ayant un service civique.
- Yann CHAUVEL :
 - Retour sur le Festival U13. Très bon comportement général sur le climat des rencontres.
- Dominique GARANGER :
 - L’Amicale des Arbitres remercie le Comité de Direction pour le prêt du mini-bus afin de participer à un tournoi.

Prochaine réunion du Comité de Direction : Mercredi 14 Juin à 18h30

Réunion technique du Comité de Direction : Mardi 27 Juin à 18h30

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Président du District



Nicolas POTTIER

Le Secrétaire Général



Christophe CHESNAIS



Saison 2022/2023
Procès-Verbal N°12

Comité de Direction
Réunion du Mardi 2 Mai 2023

Annexe 1



Comité de Direction du 2 Mai 2023

Schéma d'organisation des Coupes et Challenges

Coupe Bernard POIRRIER

Sont automatiquement engagées en Coupe Bernard POIRRIER toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3 et D4.

Pour les clubs régionaux du District, l'équipe qui évolue au plus haut départemental est automatiquement engagé dans cette épreuve.

L'épreuve se dispute par élimination directe.

Challenge Bernard POIRRIER

Sont reversés dans ce Challenge, toutes les équipes 1 engagées en Coupe Bernard Poirrier évoluant dans les Championnats de D2 – D3 et D4 qui ont été éliminées de la Coupe Bernard POIRRIER.

L'épreuve se dispute par élimination directe.

Coupe des Réserves

Sont obligatoirement engagées en Coupe des Réserves toutes les équipes 2 ou 3 ou plus dont l'équipe 1 du club évolue dans le Championnat de D1 ou D2 ou D3 ou D4.

Sont automatiquement engagées dans cette épreuve les équipes 3 ou 4 ou plus dont le club à au moins une équipe évoluant dans un Championnat Régional Seniors et une équipe inscrite en Coupe Bernard POIRRIER.

L'épreuve se dispute par élimination directe.

Challenge des Réserves

Sont obligatoirement engagées en Challenge des Réserves toutes les équipes 3, 4 et plus évoluant dans les Championnat de D3 ou D4 et qui ne participent pas aux Coupes.

L'épreuve se dispute par élimination directe.

Coupe des Vétérans

Toutes les équipes participant au Championnat Vétérans peut s'y inscrire.

Il n'y a pas de phase de poule.

L'épreuve se dispute par élimination directe.